Dépôt légal avril 2017

BULLETIN MUNICIPAL • NUMÉRO 50 • AVRIL 2017

## Pensée de saison

*«Le printemps est le peintre de la terre»*
*ALCUIN*

## ► AGENDA

- **Samedi 29 avril**
  Repas des aînés (Commune)
- **Lundi 1er mai**
  Tournoi Football Simon Naturel
- **Dimanche 7 mai**
  2e tour de l'élection présidentielle
- **Samedi 13 mai**
  Journée festive (Jour de fête)
- **Samedi 3 juin**
  Vide greniers (UNC)
  Salon des Collectionneurs (ACLES)
- **Dimanche 11 juin**
  Elections législatives 1er tour
- **Samedi 17 juin**
  Fête de la musique (Commune)
  Méchoui (Club de football)
- **Dimanche 18 juin**
  Elections législatives 2e tour
- **Mardi 20 juin**
  Repas de l'Amicale St-Félix
- **Vendredi 23 juin**
  Fête des écoles (APE)

**SAMEDI**
**24 JUIN**
**Fête de la plage**
(Syndicat plan d'eau Filature)

- **Samedi 24 et dimanche 25 juin**
  Journées portes ouvertes
  (Expression dessin-peinture)
- **Dimanche 25 juin**
  Randonnée VTT (Vététistes des extrêmes)
- **Mardi 27 juin**
  Remise d'ouvrages aux enfants du CM2 (Commune)
- **Dimanche 2 juillet**
  Méchoui (AFN)
- **Jeudi 13 juillet**
  Feu d'artifice fête nationale (Commune)
- **Lundi 4 septembre**
  Rentrée scolaire
- **Samedi 9 septembre**
  Forum des associations (Commune)
- **Mardi 12 septembre**
  Concours de belote (Amicale St-Félix)
- **Dimanche 17 septembre**
  Compétition ( Archers de Smarves )

**Mairie de Smarves**
**Tél. 05 49 88 54 60**
Fax. 05 49 52 44 36
*smarves@departement86.fr*
*http://www.smarves.fr*

# Éditorial

*Le budget 2017 a été voté par le Conseil municipal le 4 avril dernier malgré un contexte économique national difficile et de réelles incertitudes sur l'avenir de nos institutions après les échéances électorales de mai et de juin prochain. Marqué par une nouvelle baisse des dotations de l'Etat, ce budget permet néanmoins à votre équipe municipale de poursuivre ses politiques de proximité et de solidarité. L'action locale prend en compte non seulement l'achèvement de réalisations majeures pour notre territoire (médiathèque, club house, sécurisation des déplacements route de Poitiers et rue de la Clorine, etc.) mais également la concrétisation de nouveaux projets, de nouvelles actions. Les chantiers de l'extension de l'école maternelle, la construction d'un city stade, l'enfouissement des lignes aériennes dans le secteur de la rue des Grelins, viendront perturber durant quelques mois, les habitudes de chacun mais n'est-ce pas un passage obligé pour répondre aux exigences d'une population de 2 800 habitants ? Toutes ces réalisations, toutes ces actions sont encore possibles sans augmentation de la fiscalité locale, et cela surtout grâce au réel investissement de vos élus dans les domaines qui sont les leurs.*

***Alors continuons d'être attentifs au bien-être de chacun à Smarves, pour un vivre ensemble plein de tolérance malgré nos différences !***

***Philippe BARRAULT***
*Maire de Smarves*

# VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

## Médiathèque

### Portes ouvertes ... sur la culture !

***Claudine PAIN-DEGUEULE***

Le 1er avril a eu lieu la journée Portes ouvertes de la médiathèque, en préambule à l'ouverture de l'établissement le 3 avril. Le public nombreux confirme, s'il en était besoin, que les Smarvoises et Smarvois étaient en attente de cet événement : 500 personnes ont investi le lieu et 94 nouvelles adhésions ont été enregistrées. Deux animations ont ponctué cette journée : la chorale Choeur de femmes a transmis au public son enthousiasme et sa joie de vivre dans une farandole de rythmes et de chants du monde doux ou cadencés. Le Buveur de Livres a captivé l'attention des nombreux enfants par autant de personnages touchants ou mystérieux…

**Une nouvelle dimension**

En plus de l'important fonds de livres, les adhérents ont désormais accès aux CD, DVD, et aux nouvelles technologies (tablettes, plate-forme MusicMe, postes informatiques). L'établissement offre différents espaces dédiés aux multimédia, romans, documentaires, bandes dessinées, espace enfants et un petit salon pour échanger autour d'un café. L'adhésion est gratuite. Sandrine et l'équipe de bénévoles vous réservent un accueil chaleureux ; n'hésitez plus à rejoindre ce lieu dédié à la diffusion du savoir pour tous et qui concrétise le projet éducatif, social et culturel voulu par la municipalité.

Nouveaux horaires :
Lundi : 16h - 18h
Mercredi : 9h30 - 12h30
et 15h - 19h
Vendredi : 16h - 19h
Samedi : 9h30 - 12h30

Coordonnées :
8, rue des écoles à SMARVES
05 49 37 02 71
Media.smarves@orange, fr
https://bibliotheques-vallees-duclain.departement86.fr/

# COMMUNICATION

## Deux nouveaux conseillers

Suite aux démissions de Mmes Pascale SIREDEY et Nathalie HAYE, Mme Marie-Noëlle RINAUD et M. François RASSINEUX ont été installés le 4 avril dernier dans leurs fonctions de Conseillers municipaux. Ils intégreront prochainement les groupes de travail municipaux de leur choix.

**Édition et crédits photos :**
**Mairie de Smarves**
**Rédaction :** Nathalie VALET, Claudine PAIN-DEGUEULE, Thierry MONTERO, Vincent BILLY
**Directeur de publication :** Philippe BARRAULT

**Conception graphique, suivi de production éditoriale et gestion fabrication :**
LUBICOM - 1 allée du Bois Renard - 86 240 Ligugé
**Tirage :** 1 300 exemplaires distribués par les membres du Conseil Municipal
Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.

# BUDGET & FISCALITÉ

## Comprendre le budget municipal

*Philippe BARRAULT*

Le budget municipal est l'acte fondamental de la gestion communale. Il comprend la totalité des dépenses et recettes prévisibles sur l'exercice. En effet, en dehors du budget communal, aucun projet ne peut démarrer, aucun chantier ne peut s'ouvrir, aucune prestation à la population ne peut se réaliser.

Le budget municipal est à la fois un acte de prévision et d'autorisation.

**C'est un acte de prévision :** le budget constitue un programme financier évaluatif des recettes à encaisser et des dépenses à engager sur une année civile en distinguant investissement et fonctionnement.

**C'est un acte d'autorisation :** c'est l'acte juridique par lequel le Maire, organe exécutif de la collectivité locale, est autorisé à engager les dépenses et à percevoir les recettes votées par le Conseil municipal.

L'élaboration du budget revient au Maire qui s'appuie essentiellement sur les propositions des groupes de travail municipaux. Bien entendu, les services municipaux y sont associés. Le budget doit être obligatoirement équilibré section par section entre recettes et dépenses.

Cet exercice fait la synthèse des choix politiques des élus et d'autres éléments non maîtrisables telles que les dotations de l' Etat, les subventions à projet, l'évolution de certaines dépenses (personnel, entretien du patrimoine, charges liées aux écoles, intérêts de la dette, voirie, etc.)

Les dépenses sont de trois ordres : les dépenses de fonctionnement, les dépenses d'investissement, les remboursements des emprunts.

Les recettes sont de quatre origines : les dotations de l' Etat (en perpétuelle diminution), les emprunts, les impôts locaux, les revenus du patrimoine et des services facturés. Les impôts locaux sont la taxe d'habitation, la taxe sur les propriétés bâties et la taxe sur le foncier non bâti.

L'exécution du budget est placée sous la responsabilité du Maire dont la gestion fait, à la fin de chaque exercice, l'objet d'une approbation ou d'un rejet (très exceptionnel) par le Conseil municipal qui approuve ou non le compte administratif. Ce document est le relevé de toutes les dépenses et de toutes les recettes réalisées à l'initiative du Maire durant l'année écoulée.

### 2017

**Nos orientations budgétaires :**

- pas d'augmentation de la fiscalité locale
- a priori pas de recours à l'emprunt
- maintien d'un investissement local élevé
- renforcement du pôle Ressources Humaines

# INTERCOMMUNALITE

## Un projet de territoire pour Les Vallées du Clain : le PLU intercommunal

*Alain COCQUEMAS*

La compétence plan local d'urbanisme devient une compétence obligatoire pour les communautés de Communes*. L'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal débute donc sur celle des Vallées du Clain et son approbation est prévue pour la fin de 2019.

Quels sont ses objectifs ? Faire face aux questions d'étalement urbain et à la raréfaction du foncier, préserver la biodiversité et les terres agricoles, mettre en valeur les ressources de notre territoire et coordonner les politiques d'urbanisme, d'habitat et de déplacements.

Comme le PLU communal, le PLU intercommunal est un document stratégique qui traduit l'expression du projet politique du développement du territoire. Il est également un outil réglementaire qui définit l'usage des sols.

*(*) Loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) du 24/03/14*

PLUi
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

***A consulter sur le site web des Vallées du Clain :***

***http://www.valleesdu-clain.fr/urbanisme/***

# VIE ASSOCIATIVE

## La Fête de la plage

*Alain COCQUEMAS*

Fortes de leur histoire commune avec la filature, les communes de Smarves et Ligugé relancent cette fête de l'été qui avait été abandonnée au début des années 60. Leurs associations communes et le Syndicat du plan d'eau de la filature souhaitent en faire une grande journée de détente et de convivialité.
Le sport sera au programme tout au long de cette journée qui débutera dès 8 h par un concours de pêche. Les courses à pied des Foulatures rythmeront la journée avec, à 10 h, un parcours de 5 km et 10 km, des courses pour enfants l'après-midi et surtout, la création d'un trail nocturne de 18 km environ dont le départ sera donné à 20 h. De quoi ravir les nombreux amateurs d'une discipline en plein essor.
Les Associations feront découvrir gratuitement leurs activités et proposeront jeux et animations.
Autour d'un méchoui dans l'île de la filature, un bal guinguette égaiera la soirée avant le spectacle pyrotechnique sur les bords de l'étang, une scénographie originale sur le thème de l'histoire de la filature racontée à un enfant. Venez nombreux renouer avec cette fête emblématique !
***(*) Les Foulatures prennent la suite des Foulées de Ligugé.***

## Nouvelle activité associative : la Poterie

*Claudine PAIN-DEGUEULE*

Une nouvelle section a rejoint les rangs de l'ACLES. L'activité poterie s'est installée dans une salle contiguë au presbytère. Des travaux de rénovation et l'achat d'un four par la commune ont permis à ses adhérents de démarrer leur activité en janvier dernier. Ils se réunissent le lundi de 14h30 à 16h30 et le mercredi de 20h à 22h. ***Contact : Françoise TABAUD au 06 78 95 36 87***

# BUDGET & FISCALITÉ

## *Actions et travaux d'investissement 2017*

*Extrait du budget voté le 4 avril 2017*

### VIE ASSOCIATIVE ET CULTURE

- Construction de la Médiathèque (programmation pluriannuelle) ..... 250 000 €
- Aménagement d'un city-stade ..... 30 000 €
- Acquisition terrain : réserve foncière pour équipement sportif ..... 40 000 €

### PATRIMOINE

- Couverture du bâtiment vestiaire stade M.Bernard ..... 25 000 €
- Maintenance de la pompe à chaleur Espace F.Rabelais ..... 7 000 €
- Mise aux normes de l'installation électrique des bâtiments M. Bernard ..... 5 000 €
- Réparations de divers accès Gymnase M.Bernard ..... 4 000 €
- Réfection de la peinture des murs et de la voûte intérieure de l'église ..... 27 000 €
- Mise en accessibilité des bâtiments communaux classés en ERP ..... 33 500 €
- Accès pour PMR et création d'une ouverture au gîte 9 000 €
- Travaux de rénovation de la maison Impasse de la Cadoue ..... 40 000 €
- Remplacement des ouvrants de la maison Rue des Coteaux ..... 2 600 €
- Eclairage commun du stade / piste d'athlétisme ..... 43 000 €
- Signalisation directionnelle Médiathèque ..... 1 500 €
- Acquisition d'un vidéo-projecteur Mairie ..... 2 300 €
- Etude sur le devenir des anciens ateliers techniques . 20 000 €

### ECLAIRAGE PUBLIC

- Remise aux normes de l'éclairage public ..... 20 000 €
- Maintenance de l'éclairage public ..... 14 000 €
- Remplacement de mâts lanternes endommagés ..... 5 000 €
- Remplacement de points d'eau incendie ..... 4 500 €
- Eclairage public du centre-bourg ..... 10 000 €

### VIE ECONOMIQUE

- Panneaux informations commerces du bourg ..... 1 700 €
- Acquisition d'un bâtiment sur la ZAE ..... 80 000 €

### VIE SCOLAIRE

- Extension et réhabilitation de l'école maternelle ... 720 000 €
- Peinture et réhabilitation de la salle de garderie ..... 4 000 €

### TRAVAUX DE VOIRIE

- Sécurisation des déplacements Route de Poitiers et Rue de la Clorine (programmation pluriannuelle) 513 600 €
- Enfouissement des lignes Impasse des Bois ..... 70 000 €
- Enfouissement des lignes Rue Charles de Gaulle ..... 30 000 €
- Travaux retenus au titre du programme communautaire ..... 93 000 €

Route de Poitiers avant

Route de Poitiers après

### SERVICES TECHNIQUES

- Acquisition de petits matériels ..... 10 000 €

*La caravane des sports*

*Détente pour la Femme Smarvoise*

*Les Puces couturières*

# VIE ECONOMIQUE

## Un second kiné à Smarves

***Thierry MONTERO***

Un deuxième masseur kinésithérapeute vient d'installer un cabinet de soins à Smarves. Damien Artaud, 32 ans, a choisi notre commune pour exercer et compléter ainsi un peu plus l'offre médicale. Il reçoit sa patientèle à son cabinet situé 1 Cité des Sources et se déplace aussi à domicile.

***Contact***
***Damien Artaud au 05 49 62 01 63***

## Les élus répondent à l'invitation d'ACTIS

***Thierry MONTERO***

Le lundi 10 avril, les élus de la commune ont rencontré les commerçants, artisans et entrepreneurs regroupés au sein d'ACTIS. Ce rendez-vous informel était initié par l'association des acteurs économiques de Smarves. Ils ont ainsi pu échanger au cours de cette soirée sur leurs métiers, leurs entreprises, leurs projets, leurs besoins et leurs attentes. Au même titre que les équipements publics, les commerces, ateliers et entreprises implantés sur notre territoire sont des éléments structurants de la commune.

ACTIS
SMARVES
Association
des Acteurs économiques

Les grandes surfaces et le e-commerce ont radicalement transformé les modes de consommation. Une évolution qui ne doit pas devenir fatalité. Les acteurs économiques Smarvois l'ont bien compris et s'attachent à démontrer leurs atouts et leur savoir-faire au travers d'actions et de manifestations visant à promouvoir et développer le commerce local. Ce moment de rencontre et de libre échange a aussi permis à votre municipalité de confirmer qu'elle était là pour les accompagner et les soutenir, en fonction de ses moyens et des réglementations en vigueur, dans cette période de grande transition.

# VOIRIE ET URBANISME

## Travaux : programme communautaire

***Alain COCQUEMAS***

Après plusieurs de mois travaux route de Poitiers, rue de la Clorine, rue du Calvaire et rue Charles de Gaulle, le programme annuel d'entretien de la voirie communale prend le relais.
Attendez-vous donc à rencontrer au détour d'une rue les équipes d'Eurovia, l'entreprise chargée par Les Vallées du Clain de réaliser les travaux suivants :

- Allée des Lumas (EHPAD) : réfection de la chaussée et réalisation de places de stationnement
- Impasse de la Goussotte : réfection de la chaussée
- Chemin des Chails : aménagement d'un cheminement piétonnier rejoignant le sentier du Bois Brun, route de Ligugé. Sécurisation du carrefour avec le chemin des Pierres Brunes
- Rue du Bois Brun : réfection de la placette et de la voie de circulation actuellement en calcaire
- Parking des Sources : augmentation du nombre de places et création d'un second accès rue des Sources
- Places 4 Assiettes : adaptation du trottoir aux normes d'accessibilité PMR devant l'entrée du restaurant
- Carrefour route d'Andillé / route des Rivières : réfection de la patte d'oie devant l'accès à Maisonneuve

Ces réalisations représentent une enveloppe de 92 000 € sur le budget voirie de la Communauté de Communes.
En complément, la commune consacrera 60 000 € à diverses opérations : entretien des routes, signalisation au sol, renouvellement de panneaux routiers et achat de deux radars pédagogiques.

Par ailleurs, un nouveau chantier s'ouvrira en juin rue des Grelins et rue de la Croix de la Cadoue pour dissimuler les lignes électriques. La Commune se charge des lignes de télécommunications et installera un éclairage public plus performant.
Nous comptons sur votre compréhension devant les inévitables désagréments générés par ces travaux.

*Route de Poitiers*

*Rue de la Clorine avant*

*Rue de la Clorine après*

La médiathèque

Choeur de Femmes

Sandrine entourée des bénévoles

Journée "Portes ouvertes Médiathèque"

# JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE

## Au revoir Geneviève…

***Séverine GIRAUD***

Geneviève Lochon, surnommée affectueusement « Gégé » par les enfants de l'école Roger Pain, a pris sa retraite le 1er janvier 2017. A son arrivée en septembre 1996, Geneviève Lochon intègre d'abord les services de la commune en qualité d'agent de service puis elle occupe divers postes périscolaires. Dynamique, impliquée et joyeuse, elle trouve finalement sa voie vers la garderie municipale. C'est ainsi que durant vingt-six années, elle contribue à l'éducation et à l'épanouissement de plusieurs générations d'enfants dont certains, devenus adultes, se souviennent de sa générosité et de son écoute. Lors du goûter de Noël, entourée des 280 enfants des écoles élémentaire et maternelle, collègues, enseignants et parents d'élèves sont venus exprimer à Geneviève leur reconnaissance et leurs remerciements et bien-sûr lui souhaiter une heureuse retraite bien méritée !

# LOCAL JEUNES

## Un 1er juillet tout en couleurs !

***Camille, animatrice du Local Jeunes***

Dans le cadre de l'accueil jeunes (organisé par l'Arantelle) les jeunes de la commune participent à diverses activités et animations. Ils ont aussi à cœur de proposer eux-mêmes une animation. Pour cette année c'est un projet caritatif au profit de l'association « Un pas de Lou » qui a emporté les suffrages lors de la réunion spéciale « Projet 2017 ». Créée pour venir en aide à Louane, jeune smarvoise infirme moteur cérébrale (IMC), « Un pas de Lou » a pour but de collecter une partie des fonds nécessaires au financement des travaux d'adaptation de la maison de Louane ainsi que les soins dont elle a besoin régulièrement.

**Courir ou peindre, à vous de choisir**

Les jeunes Smarvois et Smarvoises vous donnent rendez-vous le 1er juillet à partir de 13h à l'espace F. Rabelais (inscriptions sur place le jour même) pour une course de 4 km pour les grands et 2 km pour les enfants. Une course qui vous en fera voir de toutes les couleurs !

Outre les obstacles placés sur le parcours, vous devrez échapper aux lanceurs de peinture en poudre (non nocive pour la santé) qui prendront un malin plaisir à vous transformer en arc en ciel mobile. Les coureurs peuvent faire parrainer leur participation ou régler un droit d'engagement de 5€. Les participants qui voudront seulement jouer les artistes de rue en « pinturlurant » les coureurs pourront se procurer le matériel nécessaire aux différents points de vente installés sur le parcours.

La totalité des bénéfices de cette course colorée sera remise à l'association « Un pas de Lou »

**On compte sur vous !**
Les jeunes du LOCAL JEUNES

## Cabines de plages

***Patrick CHARRIOT***

Dans le cadre de la fête de la filature (24 juin 2017) qui « ressuscitera » la fête de la plage de jadis, un chantier JEUNES a été organisé conjointement par les municipalités de Smarves et de Ligugé pour la construction de six cabines de plage durant les vacances de février. C'est ainsi que des jeunes Smarvois et Ligugéens, encadrés par des animateurs qualifiés, ont réalisé ces cabines au domaine de Givray.

# VIE ASSOCIATIVE

## Club house avec vue sur piste

***Thierry MONTERO***

Avec son aire de jeu gazonnée, ses tribunes, ses vestiaires, ses espaces de rangement, sa piste et ses aires de sauts et de lancers, le stade Marcel Bernard répond aux besoins de base pour la pratique du football et de l'athlétisme. Il lui manquait toutefois un élément essentiel : un club house digne de ce nom. Une absence qui sera bientôt remisée au placard. D'une superficie de 100m², le club house tant attendu ouvrira ses portes dans quelques semaines. Comprenant un bureau et des sanitaires il abritera une grande salle d'accueil qui pourra héberger séances de tableau noir, réunions de bureaux et assemblées générales. Architecturalement lié au bâti existant, le bâtiment à ossature bois s'intègre parfaitement dans la prolongation de la tribune avec un bardage à l'identique pour les deux structures.

**Vue sur piste**

Un bonheur ne venant jamais seul, après la naissance du club house, c'est au tour... de la piste d'athlétisme du stade Marcel Bernard d'attendre un heureux événement. Dans quelques mois, exit la vénérable mais vétuste piste en cendrée et bienvenue à sa descendance : une piste en revêtement synthétique ! Une réalisation haut de gamme qui se doublera d'un nouvel éclairage. Porté par la Communauté de Communes, le Pays des 6 Vallées, le Département et la commune de Smarves, le projet est sur la... piste des subventions avant d'emprunter celle de la réalisation. Un équipement qui permettra à l'Entente Cantonale Athlétisme Smarves Vernon (E.C.A.S.V) de préparer les champions de demain. Vite... en piste !

| **Club house :** | **260 400 € TTC** |
|---|---|
| Conseil Départemental : | 43 800 € |
| Etat - DETR : | 71 610 € |
| Subvention FFF : | 15 000 € |
| Commune de Smarves : | 129 990 € |

| **Piste d'athlétisme :** | **948 000 € / HT** |
|---|---|
| Communauté de Communes : | 348 400 € |
| Etat – DETR : | 300 000 € |
| Pays des 6 Vallées : | 189 600 € |
| Conseil Départemental : | 50 000 € |
| Fonds aide Football amateur : | 20 000 € |
| Fonds de concours Smarves : | 40 000 € |

Le Buveur de livres

Chouette! des BD!

Le coin des petits

Journée "Portes ouvertes Médiathèque"

# COMMUNICATION

*Nathalie VALET*

## Elections présidentielle et législatives

En 2017 ont lieu l' élection présidentielle (les 23 avril et 7 mai) et les élections législatives (les 11 et 18 juin). A Smarves, les bureaux de vote seront, comme à l'habitude, installés dans le gymnase de la rue des Ecoles. Exceptionnellement, ils seront ouverts de **8h à 19h** pour l'élection présidentielle.
Les horaires restent inchangés (8h à 18h) pour les élections législatives.

## Cérémonie de remise des cartes aux jeunes électeurs

Le mercredi 22 mars, le Maire Philippe BARRAULT, était heureux de remettre aux jeunes ayant atteint l'âge de la majorité, leur première carte d'électeur. La cérémonie a eu lieu au salon d'honneur de la mairie et a réuni les jeunes venus à ce rendez-vous important accompagnés de leurs parents. Le Maire a rappelé la nécessité et la force du vote électoral qui, en plus d'être un droit, est aussi un devoir pour chaque citoyen.

## Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants

Les familles installées à Smarves depuis quelques mois ont été conviées le 28 janvier au salon d'honneur de la Mairie à une cérémonie organisée par la municipalité qui avait à cœur de leur souhaiter la bienvenue. Lors de la cérémonie qui leur était consacrée, le Maire Philippe Barrault et les élus, ont présenté la Commune et ses nombreux atouts qui contribuent au bien vivre au quotidien des Smarvoises et des Smarvois.

## Respectons nos voisins !

A quoi reconnaît-on que le printemps est arrivé ? Pas seulement au chant des oiseaux mais aussi au bruit des tondeuses et autres taille-haies et débroussailleuses qui sont de sortie. Pour éviter tout problème de voisinage, avant d'allumer votre outil, nous vous rappelons les horaires autorisés :

**semaine 8h30 à 12h et 14h à 19h30**

**samedi 9h à 12h et 14h à 19h**

**dimanche et jours fériés 10h à 12h**

## Protégeons nos abeilles

*Claudine PAIN-DEGUEULE*

Depuis 2004, le frelon asiatique a colonisé pratiquement toute la France à la vitesse de 100 km par an. En juillet 2016, la Commission européenne a inscrit cet insecte sur la liste des espèces exotiques envahissantes et préoccupantes pour l'Union européenne. Son invasion menace les populations d'abeilles et de nombreux insectes pollinisateurs et on ne lui connaît aucun prédateur. Pour enrayer sa progression, l'un des moyens les plus efficaces consiste à installer des pièges au printemps afin de capturer les fondatrices des nids. Elles élaborent de fin février au mois de juin le nid primaire ; de la taille d'un citron au départ, il atteindra celle d'un melon en juin ; le nid secondaire, construit par les ouvrières en juillet, atteindra 1 m de hauteur, 80 cm de diamètre et abritera environ 2000 individus. Le piège le plus efficace consiste à mettre dans une bouteille en plastique vide (2 litres) coupée au tiers supérieur dont la partie haute sera placée à l'envers et fixée par deux agrafes pour faire entonnoir, une substance sucrée (sirop de framboise ou cassis) et alcoolisée (bière, vin blanc en quantité égale). Il peut être suspendu à un arbre ou à un balcon et au soleil à une hauteur de 2 m environ. Passé le mois de mai, mieux vaut retirer les pièges qui risquent de capturer d'autres espèces.

**C'est un geste simple, citoyen et écologique.**

***Plus d'infos sur www.unaf-apiculture.info ou www.abeillesentinelle.net***

# ÉTAT CIVIL

| NAISSANCES | |
|---|---|
| PATERNE Paulin | 06/12/16 |
| JAGNEAU Agathe | 10/12/16 |
| LAURENTIN Malo | 30/12/16 |
| BONNET Jeanne | 03/01/17 |
| CHANSIGAUD Arthur | 26/01/17 |
| SAADA Oscar | 29/01/17 |
| DESHOULLIÈRES RIVET Rosa | 06/03/17 |

| DECES | |
|---|---|
| PALAZOT Alain | 30/11/16 |
| BORDONNEAU Bernard | 02/12/16 |
| BOBIN Odette, veuve BALIN | 13/12/16 |
| FAUGEROUX Edith, veuve GOËTGHALS | 13/12/16 |
| PRIES DA SILVA Valérie | 06/02/17 |
| CLÉMENT Robert | 07/02/17 |
| CODINA Dolorès | 07/03/17 |
| SCHERB Jean-Pierre | 01/04/17 |
| THOMAS Jeannine | 05/04/17 |